

Sources	Types d'aide	Montant prévisionnel	Taux
<i>Financements publics</i>			
Région	Fonds régional commerce et artisanat – premier et dernier commerce en milieu rural	20 082.62 euros	30 %
<i>Auto-financement</i>			
Fonds propres		46 859.43 euros	70 %
Emprunt			
Total HT		66 942.05 euros	100 %

L'échéancier de réalisation de ce projet est le suivant :

Date prévisionnelle de démarrage de l'opération : fin avril 2026

Date prévisionnelle de fin de l'opération : juillet 2026

Après exposé et avoir délibéré,

**LE CONSEIL MUNICIPAL
A L'UNANIMITE**

- **APPROUVE** la réalisation du projet présenté estimé à 66 942.05 € HT ;
- **APPROUVE** le montant prévisionnel et le plan de financement présenté.
- **SOLLICITE** une subvention **au titre de la Région- fonds régional commerce et artisanat – Aménager un premier ou dernier commerce en milieu rural -création d'un local pour l'installation d'une coiffeuse** au taux de 30 % soit 20 082.62 euros pour création d'un local pour l'exercice professionnel d'une coiffeuse

Ainsi fait et délibéré le 27 janvier 2026
 Et ont signé au registre les membres présents.

**Le Secrétaire de Séance,
PAPI Guillaume**



**Le Maire,
GERVAIS André**

